



Erreur de prix par une agence de voyage !

Par **foue74**, le **19/05/2011** à **16:09**

Bonjour,

bjr, une agence nous a fait une offre de voyage pour octobre 2011 à 2300 € pour un groupe de 19 personnes, par courrier électronique renouvelé plusieurs fois. Mais avant d'envoyer les dossiers d'inscription, elle a constaté une erreur dans son calcul de prix et veut nous faire payer 2900 € le voyage...

L'offre initiale renouvelée vaut elle contrat ferme ?! l'agence doit elle respecter le prix initial ? ou peut elle annuler l'offre tout simplement ?

merci b

cordialement